

Management de Projet - Gestion de programme et de portefeuille de projets

RS3767 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	310
Formacode(s)	32135
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	31/12/2021

Certificateur(s)

ATLAS SOUTENIR LES COMPETENCES · SIRET : 85129663200017

FONDS ASSUR FORMAT INGENI ETUDE CONSEIL · SIRET : 35321361400137

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification s'adresse exclusivement aux secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

La certification « Management de projet – Gestion de programme et de portefeuille de projets » vise à attester les compétences spécifiques des salariés de la branche dans la conduite de projet.

La présente certification vérifie la maîtrise des compétences associées aux activités suivantes :

A1 – Etablir un portefeuille permettant de mettre en œuvre une stratégie d'entreprise

A2 – Equilibrer les projets du portefeuille en adaptant les listes aux évolutions internes et externes, ainsi qu'aux orientations stratégiques

A3 – Mesurer et suivre la performance d'un portefeuille au travers de l'analyse financière et de la rentabilité des projets entrepris

A4 – Définir et gérer un programme au travers des indicateurs de qualité, coût, délais

A5 – Gérer les parties prenantes d'un programme

A6 – Gérer les bénéfices d'un programme

A7 – Mettre en place et exécuter la gouvernance programme

La certification « Management de projet - Gestion de programme et de portefeuille de projets » s'inscrit dans un parcours de certifications global en Management de projet composé de 7 certifications complémentaires et distinctes inscrites à l'inventaire :

- Gestion opérationnelle de projet
- Gestion avancée de projet
- Management des acteurs du projet
- Gestion d'un projet numérique
- Gestion d'un projet d'ingénierie
- Gestion commerciale et contractuelle d'un projet
- Gestion de programme et de portefeuille de projets

L'acquisition des certifications peut être cumulée sur plusieurs années en vue d'obtenir des certifications de parcours validés par la branche professionnelle.

Les compétences en management de projet sont fondamentales car elles sont au cœur de l'ensemble des activités des secteurs du numérique, de l'ingénierie, des études, du conseil, de l'évènement et des traductions relevant de la branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils.

Les salariés de la branche mobilisent des compétences en management de projet spécifiques et adaptées, qu'elles

soient techniques, managériales ou comportementales. Ils interviennent sur différents types d'expertise, auprès de différents secteurs donneurs d'ordre, interagissent à différentes phases de projet et font face à des contextes projets en forte évolution et de plus en plus complexes en termes de :

- Périmètres : équipes internationales, gouvernance multi-acteurs...
- Attentes clients : exigences accrues sur le respect des engagements délais, coûts, risques, stratégie d'innovation...

COMPÉTENCES ATTESTÉES

A1 – Etablir un portefeuille permettant de mettre en œuvre une stratégie d'entreprise

C11 - Identifier la stratégie d'une entreprise et ses enjeux de développement à partir d'une recherche et d'une analyse des ressources documentaires adaptées

C12 - Proposer des projets adaptés à la stratégie d'entreprise

C13 - Définir les caractéristiques des projets ainsi que les Business Case associés en vue de les hiérarchiser et de les prioriser

A2 – Equilibrer les projets du portefeuille en adaptant les listes aux évolutions internes et externes, ainsi qu'aux orientations stratégiques

C21 - Etablir le portefeuille ou la roadmap répondant le mieux aux stratégies de l'entreprise

A3 – Mesurer et suivre la performance d'un portefeuille au travers de l'analyse financière et de la rentabilité des projets entrepris

C31 - Etablir le reporting de portefeuille consolidé afin d'en suivre et d'en mesurer la performance

C32 - Suivre l'exécution d'un portefeuille et modifier sa composition dans un objectif d'optimisation et de rentabilité

A4 – Définir et gérer un programme au travers des indicateurs de qualité, coût, délais

C41 - Définir un programme au travers de l'identification des parties prenantes, des objectifs et du périmètre

C42 - Identifier les interdépendances entre les projets et planifier le programme

C43 - Suivre le programme au travers des indicateurs consolidés de qualité, coût, et délai

C44 - Evaluer le reste à faire ainsi que les résultats prévisionnels « à terminaison »

C45 - Clôturer un programme

A5 – Gérer les parties prenantes d'un programme

C51 - Identifier et caractériser les parties prenantes d'un programme

C52 - Gérer les parties prenantes du programme au travers de la limitation des risques et de l'exploitation des opportunités

A6 – Gérer les bénéfices d'un programme

C61 - Identifier les bénéfices du programme et les valoriser à l'aide des techniques adaptées

C62 - Réaliser les ajustements nécessaires au regard des bénéfices identifiés afin de les exploiter au mieux

A7 – Mettre en place et exécuter la gouvernance programme

C71 - Planifier, organiser et suivre les instances de gouvernance du programme

C72 - Suivre les instances de gouvernance du programme

L'ensemble des compétences constituant la certification sont évaluées :

A1 – Etablir un portefeuille permettant de mettre en œuvre une stratégie d'entreprise

C11 - Identifier la stratégie d'une entreprise et ses enjeux de développement à partir d'une recherche et d'une analyse des ressources documentaires adaptées

C12 - Proposer des projets adaptés à la stratégie d'entreprise

C13 - Définir les caractéristiques des projets ainsi que les Business Case associés en vue de les hiérarchiser et de les prioriser

A2 – Equilibrer les projets du portefeuille en adaptant les listes aux évolutions internes et externes, ainsi qu'aux orientations stratégiques

C21 - Etablir le portefeuille ou la roadmap répondant le mieux aux stratégies de l'entreprise

A3 – Mesurer et suivre la performance d'un portefeuille au travers de l'analyse financière et de la rentabilité des projets entrepris

C31 - Etablir le reporting de portefeuille consolidé afin d'en suivre et d'en mesurer la performance

C32 - Suivre l'exécution d'un portefeuille et modifier sa composition dans un objectif d'optimisation et de rentabilité

A4 – Définir et gérer un programme au travers des indicateurs de qualité, coût, délais

C41 - Définir un programme au travers de l'identification des parties prenantes, des objectifs et du périmètre

C42 - Identifier les interdépendances entre les projets et planifier le programme

C43 - Suivre le programme au travers des indicateurs consolidés de qualité, coût, et délai

C44 - Evaluer le reste à faire ainsi que les résultats prévisionnels « à terminaison »

C45 - Clôturer un programme
A5 – Gérer les parties prenantes d'un programme
C51 - Identifier et caractériser les parties prenantes d'un programme
C52 - Gérer les parties prenantes du programme au travers de la limitation des risques et de l'exploitation des opportunités
A6 – Gérer les bénéfices d'un programme
C61 - Identifier les bénéfices du programme et les valoriser à l'aide des techniques adaptées
C62 - Réaliser les ajustements nécessaires au regard des bénéfices identifiés afin de les exploiter au mieux
A7 – Mettre en place et exécuter la gouvernance programme
C71 - Planifier, organiser et suivre les instances de gouvernance du programme
C72 - Suivre les instances de gouvernance du programme

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Etre salarié d'une entreprise des secteurs du numérique, de l'ingénierie, du conseil, des études, de l'évènement et des traductions relevant de la Branche des bureaux d'études techniques, des cabinets d'ingénieurs-conseils et des sociétés de conseils
- Justifier d'une pratique en management de projet

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 31/12/2021

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.fafiec.fr>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/3767/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	5
Montant total engagé	12 276 €
Coût moyen par dossier	2 455 €
Durée moyenne	13 h
Période	02/2020 – 04/2021
France compétences	100 %
Reste à charge titulaire	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.